

# **Bulletin d'information n°2 - Janvier 2023**

Madame, Monsieur,

Les études de faisabilité (faune, flore, milieux naturels, paysage, acoustique, vent) ont débuté ce début d'année 2022 et viennent de nous dévoiler leurs premières conclusions. Les éléments recueillis permettent d'ores et déjà de confirmer la viabilité d'un projet éolien sur la commune de Frôlois. Certaines études se poursuivront sur l'année 2023 comme l'étude de vent, par exemple, dans le but d'affiner la précision des calculs de production électrique.

Avec ce bulletin, vous découvrirez les principaux enjeux identifiés grâce aux observations de terrain effectuées par les bureaux d'études indépendants et à leur travail de collecte des données bibliographiques, permettant ainsi au projet éolien de Frôlois de se dessiner progressivement.

Ces études se concrétiseront par des scénarios d'implantations, que nous pourrons vous présenter lors de permanences publiques prévues au cours du 2<sup>eme</sup> trimestre 2023. Un flyer d'invitation vous sera envoyé.

Je reste également disponible pour toute question et joignable par mail et téléphone aux coordonnées indiquées à la fin du présent bulletin.

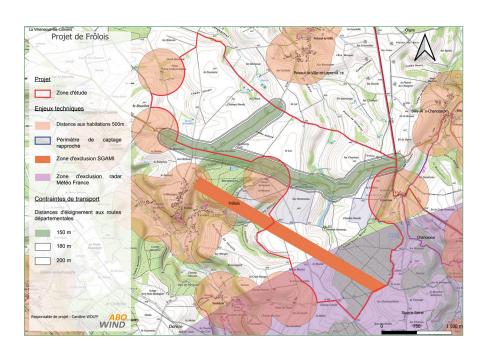
Caroline WOLFF, Responsable du projet

# Localisation du projet

La zone d'étude du projet (contours rouges sur la carte ci-contre) résulte d'une analyse cartographique comprenant diverses contraintes comme : les contraintes aéronautiques, la distance aux radars, les contraintes environnementales, etc.

Au sein de cette zone d'étude, des contraintes techniques viennent s'ajouter, comme l'éloignement aux habitations (en rose), les périmètres de captage rapproché (en bleu), la distance aux routes départementales (en vert), ou encore le faisceau SGAMI (en orange).

Les éoliennes pourront se situer au sein des zones hors contraintes (non colorées). Aujourd'hui, leur emplacement, leur nombre ou encore leur gabarit ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et les enjeux et sensibilités observés sur le territoire, le scénario le plus adapté sera déterminé.





# Le déroulement du projet

### 2021

#### 1er trimestre :

- Identification à Frôlois d'une zone propice à l'éolien.
- Rencontre du Maire et du Conseil Municipal.

#### 2ème trimestre :

• Prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

#### 3ème et 4ème trimestre :

- Distribution d'un bulletin d'information aux riverains.
- Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
- Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.
- Installation d'un mât de mesure de vent sur site.

#### 2022

- Réalisation des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).
- Mise en place d'une péréquation foncière
- Poursuite des échanges et informations des élus et des riverains.
- Distribution d'un deuxième bulletin d'information.
- Rendu des Etats initiaux.

### Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

## 2023

### 1<sup>er</sup> semestre :

- Résultats des études techniques et environnementales.
- Organisation de permanences publiques d'information.
- Définition de la variante d'implantation et du modèle d'éolienne.

### 2eme semestre :

- Réalisation et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.
- Instruction de la demande d'autorisation environnementale.

# 2024

- Poursuite de l'instruction de la demande par les services de l'état.
- Enquête publique d'un mois.

## Après 2025

Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



# Déroulement des études de faisabilité

Un projet éolien est soumis à l'obtention d'une autorisation environnementale pour pouvoir être construit. Le dossier de demande d'autorisation doit comprendre une étude d'impact, qui va rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement (biodiversité, population et santé humaine, les terres, le sol, l'eau, le climat, le patrimoine culturel, le paysage, etc...) du projet éolien.

Ces différentes études sont confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leurs domaines d'intervention. Elles se déroulent en trois temps :

- 1. L'état initial : cette partie va décrire l'état du site et ses alentours avant le projet, en identifiant, analysant et hiérarchisant l'ensemble des enjeux existants à l'état actuel.
- 2. L'évaluation des impacts : une fois les aménagements du parc éolien définis, une analyse des impacts bruts est effectuée. Les impacts sont dits bruts car les mesures qui seront prévues ne sont pas prises en compte à ce stade.
- **3.** La proposition des mesures : cette partie va présenter les mesures de la démarche « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC), ce qui permettra par la suite de statuer sur les impacts nets du projet.

L'étude d'impact explique comment les préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères font évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation. L'objectif est de définir le projet le plus adapté au territoire.

Concernant le projet de Frôlois, l'état initial acoustique a été réceptionné, les états initiaux environnementaux et paysagers sont en cours de finalisation. Leur analyse sera la prochaine étape. Elle permettra d'élaborer et de comparer plusieurs scenarii d'implantation et de déterminer les mesures d'évitement, de réduction et, si nécessaire, de compensation.



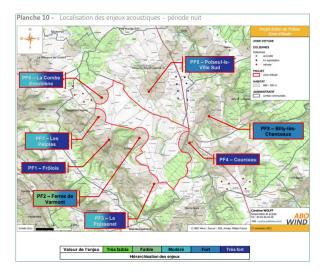
# Les premiers résultats des études de faisabilité

## L'étude acoustique

Elle consiste à caractériser l'impact acoustique d'un parc éolien dans l'environnement de la zone d'étude.

La première étape est de constituer l'état initial de l'environnement sonore autour du projet dans les conditions de vent habituelles du site, en fonction de la météo (direction et vitesse du vent) et de l'heure. Pour cela, une campagne de mesures acoustiques a été réalisée du 29 mars au 22 avril 2022. Huit points d'enregistrement ont été sélectionnés au niveau des habitations et des zones d'habitation les plus proches de la zone d'étude afin d'y mesurer le niveau de bruit « résiduel », c'est-à-dire sans les éoliennes.

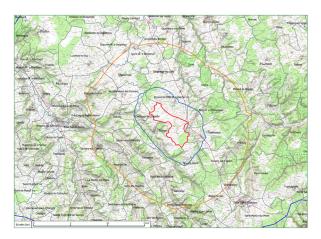
La zone d'étude se situe dans un secteur rural et est principalement marquée par des bruits d'origine naturelle (vent dans la végétation, oiseaux) et par les activités humaines liées à l'agriculture. Les niveaux de bruit sont de ce fait plus élevés en période de jour et de matinée (entre 5h30 et 20h) qu'en période de soirée et nuit (entre 20h et 5h30). Ces niveaux de bruit diffèrent selon la direction du vent.



Du fait d'une ambiance sonore plus calme en soirée et de nuit, le niveau d'enjeu varie entre faible et modéré lorsque le vent vient du sud-ouest, et de fort à très fort lorsque le vent vient du nord-est. En journée, les enjeux varient globalement (toute direction de vent confondue) entre très faible à faible.

La position et le type d'éolienne seront adaptés. Si nécessaire, les éoliennes seront bridées (réduction de la vitesse de rotation et donc du niveau sonore émis) ou même arrêtées selon les vitesses et directions de vents.

### L'étude du paysage et du patrimoine

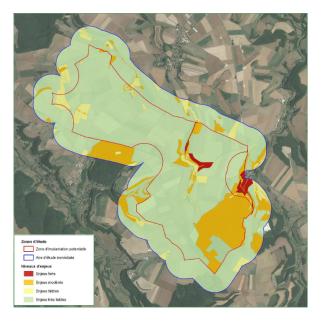


L'étude paysagère contribue à donner forme au projet selon les caractéristiques et les enjeux du territoire. L'état initial de l'environnement paysager du projet de Frôlois est en cours de finalisation. La carte ci-contre représente les différentes aires d'étude. Le périmètre de l'aire d'étude éloignée retenue est maximisante, et va donc varier entre 15 et 23 km, prenant ainsi en compte le site UNESCO de Fontenay et la ville de Semur-en-Auxois.

Le projet se situe à proximité de sites à enjeux tels que Flavigny sur Ozerain et le site d'Alésia. Une attention particulière sera apportée à ces sites.

Des points de vue seront sélectionnés en fonction de ces sensibilités, afin de réaliser des photomontages permettant de visualiser le projet et comparant les différents scénarios d'implantation.

### Les études environnementales



Les études de la faune, de la flore et des milieux naturels ne sont, à ce jour, pas totalement terminées. Il reste une période à analyser : celle des hivernants. Néanmoins, les principales sensibilités de la zone d'étude sont identifiées.

L'étude de la population d'oiseaux et de rapaces : une attention particulière a été apportée à l'étude du milan royal et de la cigogne noire. On note une présence régulière du milan royal sur la zone d'étude. Il y chasse occasionnellement, notamment lors des travaux agricoles. La cigogne noire, quant à elle, n'a pas été aperçue sur le site. De nombreuses autres espèces ont été recensées. Il conviendra de respecter une garde au sol suffisante et d'éviter les secteurs boisés.

L'étude de la population des chauves-souris : les principaux corridors de déplacement ont été identifiés le long des lisières, des haies, des cours d'eau intermittents et des allées forestières. Les espèces qui ont été recensées privilégient en effet les milieux boisés et humides pour chasser et transiter. Il conviendra d'éviter le vallon, de respecter une distance suffisante aux lisières et d'éviter les secteurs boisés.

Pour la faune terrestre, les enjeux sont faibles sur l'ensemble de la zone d'étude.

Enfin, la diversité floristique de la zone d'étude est relativement faible en raison du contexte agricole de grande culture.

L'objectif de cet état initial est de connaître avec précision les différents enjeux et sensibilités présents sur la zone d'étude. Cela va permettre, dans un premier temps, d'anticiper les incidences potentielles du projet sur son environnement et d'éviter certaines zones, et dans un second temps, de mettre en place des mesures de réduction, voire de compensation, des incidences qui n'auront pas pu être évitées. Leur considération dans l'élaboration du projet permet de le faire évoluer afin de choisir la solution qui concilie le mieux le projet avec la préservation de l'environnement.

# Pour en savoir plus

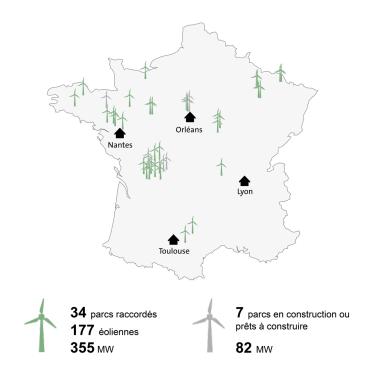
Une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible sur notre site internet :

www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté > Projet éolien de Frôlois



# **ABO** Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



### **Contacts**

Responsable du projet Caroline Wolff Tél.: 06 71 11 62 96 caroline.wolff@abo-wind.fr

Directrice de la communication Cristina Robin

Tél.: 05 34 31 13 43 cristina.robin@abo-wind.fr

in ABO Wind

www.abo-wind.com/fr



# Tournés vers le futur